

Article paru dans l'Est Républicain en page Santé

## Le mal des hypermarchés

85 % des salariés de la grande distribution se plaignent de douleurs au dos, aux poignets ou aux épaules, selon la médecine du travail.

La pénibilité physique au travail est importante dans les métiers de la distribution alimentaire, avec une forte prévalence de troubles musculo-squelettiques. C'est la conclusion d'une étude sans précédent dans le secteur menée par 350 médecins du travail auprès de 5.000 salariés de toutes catégories (caissières exceptées) des hypermarchés, supermarchés et supérettes. Le ministre délégué à l'Emploi Gérard Larcher, présent au colloque où a été dévoilée cette étude réalisée à la demande du patronat et des syndicats, a souligné une « envolée des troubles musculo-squelettiques, dont le nombre déclaré a été multiplié par 6 en 10 ans » dans cette branche, principalement en raison d'une meilleure reconnaissance de cette maladie.

Selon Gérard Larcher, les indices de fréquence des accidents du travail « n'ont pas évolué à la baisse et se maintiennent 20 points au-dessus de la moyenne ». « Il existe une pénibilité physique importante dans le secteur, avec des grosses contraintes physiques entraînant des troubles musculo-squelettiques (plus ou moins gênants, NDLR) déclarés pour 85 % des salariés », explique Liliane Boitel, médecin conseil au centre de médecine du travail (CISME). Le mal de dos, dont d'autres études avaient montré qu'il affectait également les caissières, est celui qui revient le plus souvent (60 %), suivi de douleurs aux poignets et aux épaules (30 %), en raison d'une inadaptation des postes de travail : charges lourdes, profondeur des étals, obligation d'atteindre le haut ou le bas des rayons, etc. 90 % des salariés font des gestes répétitifs.

L'étude souligne également une forte « pression temporelle », avec 80 % des salariés qui disent devoir se dépêcher pour faire leur travail, et la moitié qui ne peuvent pas faire de pauses quand ils le souhaitent. 40 % des salariés sont « tendus et crispés », soit « moins que la moyenne nationale qui est d'environ 60 % », selon Liliane Boitel. « La santé est pour nous une priorité. Il faut améliorer l'organisation du travail, en mobilisant les managers, avec des guides pratiques », a commenté Jérôme Bédier, président de l'organisation patronale FCD, tandis que la CFDT et FO soulignaient que « le constat n'est pas bon » et dénonçaient la « pression croissante des contraintes économiques ». 650.000 salariés travaillent dans la distribution alimentaire, dont 62 % de femmes. La moitié ont moins de 35 ans, et 37 % en moyenne travaillent à temps partiel, le plus souvent contraint.